DSCG 6

Épreuve orale d'économie

se déroulant partiellement en anglais

MANUEL ET APPLICATIONS

EXPERT SUP

L'expérience de l'expertise

Les manuels DSCG

DSCG 1
- *Gestion juridique, fiscale et sociale*, Manuel et Applications
  Jean-Michel Do Carmo Silva, Laurent Grosclaude

DSCG 2
- *Finance*, Manuel et Applications
  Pascal Barneto, Georges Grégorio
- *Finance*, Corrigés du manuel
  Pascal Barneto, Georges Grégorio

DSCG 3
- *Management et contrôle de gestion*, Manuel et Applications
  Pascal Fabre, Sabine Sépari, Guy Solle, Hélène Charrier, Catherine Thomas

DSCG 4
- *Comptabilité et audit*, Manuel et Applications
  Robert Obert, Marie-Pierre Mairesse
- *Comptabilité et audit*, Corrigés du manuel
  Robert Obert, Marie-Pierre Mairesse

DSCG 5
- *Management des systèmes d'information*, Manuel et Applications
  Michelle Gillet, Patrick Gillet

DSCG 6
- *Épreuve orale d'économie se déroulant partiellement en anglais*, Manuel et Applications
  François Coulomb, Jean Longatte, Pascal Vanhove, Anne-Marie Schwartz, Catherine Van Renterghem

La collection Expert Sup propose tous les outils de la réussite

- Les **Manuels** clairs, complets et régulièrement actualisés, présentent de nombreuses rubriques d'exemples, de définition, d'illustration ainsi que des énoncés d'application.
- Les **Corrigés** sont disponibles en fin d'ouvrage ou dans un ouvrage publié à part.
- Les **Cas pratiques** proposent de s'entraîner avec des cas de synthèse se complétant pour couvrir l'ensemble du programme.

DSCG 6

Épreuve orale d'économie

se déroulant partiellement en anglais

MANUEL ET APPLICATIONS

Corrigés inclus

3e édition

François COULOMB
Agrégé d'économie et gestion
Docteur en sciences économiques
Professeur en classes préparatoires

Jean LONGATTE
Professeur de chaire supérieure
en économie gestion

Pascal VANHOVE
Professeur de chaire supérieure
en économie gestion

Anne-Marie SCHWARTZ
Professeur en classes préparatoires

Catherine Van RENTERGHEM
Agrégée d'Anglais
Professeur en classes préparatoires

Avec la collaboration de
de Raymond Perrez
et de Richard Shieldhouse

EDITIONS
FRANCIS LEFEBVRE

DUNOD

Les auteurs tiennent à remercier
Richard Shieldhouse, diplômé
de l'université d'Harvard,
pour sa relecture attentive

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.
Le Code de la propriété intellectuelle du 1er juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

© Dunod, 2014
5, rue Laromiguière, 75005 Paris
ISBN 978-2-10-071606-7
ISSN 1269-8792

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).
Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

Pour réussir le DCG et le DSCG VII
Manuel, mode d'emploi VIII
Programme de l'épreuve XI

CHAPITRE 1 Organisation et régulation de l'économie 1
Section 1 La résistible montée en puissance du capitalisme libéral 2
Section 2 L'évolution des modes de régulation 9
Section 3 Maîtriser la puissance des entreprises 15
Résumé • Summary • Compléments • Applications

CHAPITRE 2 Croissance, changement technologique et emploi 39
Section 1 Croissance, emploi et chômage : des liens étroits mais non systématiques 40
Section 2 Le progrès technique, facteur déterminant de la croissance 44
Section 3 Le progrès technique : des effets diversifiés sur l'emploi, les branches et les qualifications 53
Section 4 Les stratégies des firmes en matière technologique 63
Section 5 Les pouvoirs publics et les politiques de la technologie et de l'emploi 68
Résumé • Summary • Compléments • Applications

CHAPITRE 3 L'économie de la connaissance et de l'immatériel 83
Section 1 De nouvelles approches de la connaissance en économie 84
Section 2 Les enjeux économiques et sociaux de la connaissance 91
Section 3 De nouvelles stratégies d'acteurs pour l'économie de la connaissance 99
Résumé • Summary • Compléments • Applications

CHAPITRE 4 Réseaux, territoires, pôles de compétitivité 119
Section 1 Le territoire dans l'analyse économique 120
Section 2 Les réseaux : une nouvelle forme de division du travail 128
Section 3 Accroître la compétitivité par le développement régional 136
Résumé • Summary • Compléments • Applications

CHAPITRE 5 Les déséquilibres spatiaux, sociaux et environnementaux 155
Section 1 La mesure de la croissance et de ses effets sociaux et environnementaux 156
Section 2 Théorie économique, croissance et crise 160
Section 3 Croissance, crise et inégalités de développement 169
Section 4 Croissance, crise et déséquilibres sociaux internes 175
Section 5 Croissance, crises et déséquilibres environnementaux 177
Section 6 Enjeux environnementaux et responsabilité sociale des entreprises 183
Résumé • Summary • Compléments • Applications

CHAPITRE 6 Marché et économie non marchande 199
Section 1 Les caractéristiques de l'économie non marchande en économie de marché 200
Section 2 Le poids et le rôle de l'économie non marchande privée en économie de marché 212
Résumé • Summary • Compléments •Applications

CHAPITRE 7 Protection sociale et solidarité 241
Section 1 Les contours et les justifications de la protection sociale 242
Section 2 Le système français et les différents modèles d'État providence 247
Section 3 Difficultés, enjeux et réformes du système français de protection sociale 255
Section 4 Deux dimensions thématiques : les dossiers de la santé et de la retraite 262
Résumé • Summary • Compléments • Applications

Annexes 283
Élements de méthodologie 285
Sujets d'annales corrigés 294
Corrigés des applications 314
Index 361
Table des matières 365

Pour réussir le DCG et le DSCG

Le cursus des études conduisant à l'expertise comptable est un cursus d'excellence, pluridisciplinaire, vers lequel se dirigent, à raison, de plus en plus d'étudiants.

Dunod dispose depuis de très nombreuses années d'une expérience confirmée dans la préparation de ces études et offre aux étudiants comme aux enseignants une gamme complète d'ouvrages de cours, d'entraînement et de révision qui font référence.

Ces ouvrages sont entièrement adaptés aux épreuves, à leur esprit comme à leur programme, avec une qualité toujours constante. Ils sont tous régulièrement actualisés pour correspondre le plus exactement possible aux exigences des disciplines traitées.

La collection Expert Sup propose aujourd'hui :

– des manuels complets mais concis, strictement conformes aux programmes, comportant des exemples permettant l'acquisition immédiate des notions exposées, complétés d'un choix d'applications permettant l'entraînement et la synthèse ;
– des livres de cas originaux, avec la série « Tout l'entraînement » spécialement conçue pour la mise en pratique et l'assimilation du programme des épreuves ;
– les Annales DCG, spécifiquement dédiées à la préparation de l'examen.

Elle est complétée d'un ensemble d'outils pratiques de révision, avec la collection Express DCG, ou de mémorisation et de synthèse avec les « Petits » (*Petit fiscal*, *Petit social*, *Petit Compta*, *Petit Droit des sociétés*…).

Ces ouvrages ont été conçus par des enseignants confirmés ayant une expérience reconnue dans la préparation des examens de l'expertise comptable.

Ils espèrent mettre ainsi à la disposition des étudiants les meilleurs outils pour aborder leurs études et leur assurer une pleine réussite.

Jacques Saraf
Directeur de collection

MANUEL
MODE D'EMPLOI

Clair et bien structuré, le cours présente **toutes les connaissances au programme** de l'épreuve DSCG 6.
Plus de 70 tableaux et schémas illustrent le cours. Les **100 focus** de l'ouvrage permettent un éclairage plus pointu des aspects essentiels du cours.

Le cours
complet et progressif

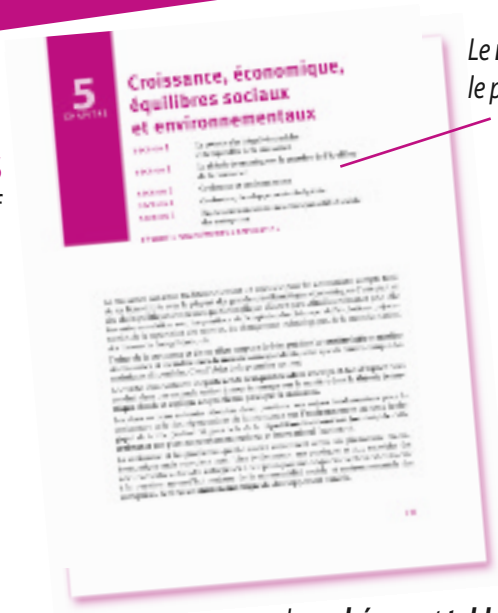

*Le **mini-sommaire** précise le plan du chapitre*

*Les **encadrés** en couleur mettent l'accent sur les définitions et les notions importantes*

*Les **schémas** et **tableaux** présentent une synthèse visuelle des connaissances*

*Les **focus** illustrent et complètent le cours*

Le résumé
est double : la version française est suivie de sa traduction anglaise

Les **applications** et les **sujets d'annales corrigés** permettent la validation des acquis et l'entraînement à l'examen.

Les **résumés** de fin de chapitre, les **fiches « complément »**, les **éléments de méthodologie**, le **lexique**, l'**index** et la **table des matières** détaillée sont autant d'outils complémentaires.

Les applications

Un document original en anglais fait l'objet de questions de compréhension (anglais et français) et de révisions grammaticales en anglais

La fiche complément

propose la liste des mots clés traduits en anglais, les dates clés ainsi que des références bibliographiques

Les corrigés des applications

figurent en fin d'ouvrage (français et anglais)

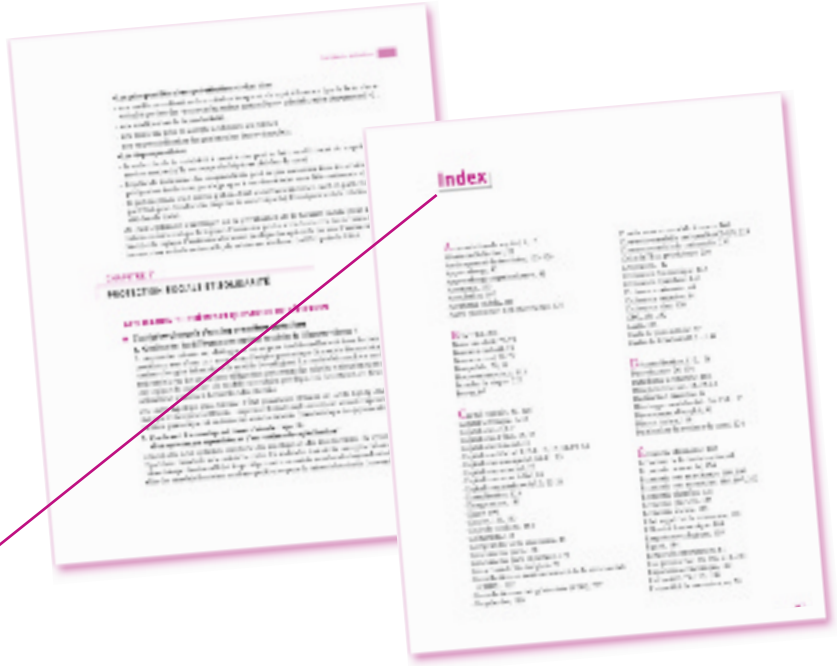

L'index

des notions permet de les retrouver facilement dans l'ouvrage

Programme de l'épreuve n° 5, DSCG Épreuve orale d'économie se déroulant partiellement en anglais*

DURÉE DE L'ENSEIGNEMENT	NATURE DE L'ÉPREUVE	DURÉE	COEFFICIENT
(à titre indicatif) 120 heures 15 crédits européens	Cette épreuve comporte une préparation de deux heures sans autres documents que ceux qui sont fournis avec le sujet. Les documents sont en anglais. La question à traiter est rédigée en français. Dans un premier temps, le candidat doit présenter en français l'exposé qu'il a préparé. Dans un second temps, un entretien est mené successivement en français et en anglais : il porte sur le sujet et, le cas échéant, sur d'autres parties du programme de l'épreuve.	1 heure maximum : • Exposé : 20 min maximum • Entretien en français : 20 min maximum • Entretien en anglais : 20 min maximum	1

Cette unité d'enseignement conduit à préparer une épreuve ayant pour but de montrer la capacité du candidat à structurer un raisonnement dans un délai imparti et à le présenter de façon convaincante aux membres du jury, en langue française d'une part et en langue anglaise d'autre part.

Pour permettre de tester de façon pertinente les aptitudes recherchées, le sujet proposé au candidat sera tiré de l'un des thèmes socio-économiques précisés infra.

Les aptitudes évaluées sont les suivantes :

– dégager une problématique à partir d'un sujet donné ;

– construire un exposé structuré ;

– s'exprimer de façon rigoureuse en français et en anglais ;

– défendre de façon argumentée ses positions ;

– mobiliser ses connaissances avec pertinence ;

– intégrer à bon escient dans le discours les faits d'actualité.

** Arrêté du 28.03.2014.*

LES GRANDS DÉBATS CONTEMPORAINS
1. Organisation et régulation de l'économie 1.1 Évolution des modes d'organisation de l'activité économique : les différents types de capitalisme 1.2 Régulation des crises économiques par l'intervention des pouvoirs publics aux plans national et international 1.3 Place et rôles des entreprises dans les économies contemporaines
2. Croissance, changement technologique et emploi 2.1 Le changement technologique : déterminants et effets sur les branches, l'emploi et les qualifications 2.2 Les acteurs face au changement technologique : les stratégies d'entreprise et le rôle régulateur et d'impulsion des pouvoirs publics
3. Économie de la connaissance et de l'immatériel 3.1 L'essor de l'économie de la connaissance 3.2 Les enjeux économiques et sociaux de l'économie de la connaissance 3.3 Les acteurs de l'économie de la connaissance : l'État, les organismes de recherche et d'enseignement, les entreprises
4. Réseaux, territoires, pôles de compétitivité 4.1 Nouvelles formes d'organisation 4.2 Synergies de compétitivité
5. Les déséquilibres spatiaux, sociaux et environnementaux 5.1 Croissance, crise et déséquilibres dans une économie mondialisée (déséquilibres entre les États) 5.2 Croissance, crise et déséquilibres sociaux internes 5.3 Croissance, crise et déséquilibres environnementaux
6. Marché et économie non marchande 6.1 La place du secteur non marchand 6.2 Le non-marchand : un modèle définitivement spécifique ?
7. Protection sociale et solidarité 7.1 Les crises de l'État providence 7.2 Quel avenir pour les retraites et l'assurance maladie ?

CHAPITRE 1

Organisation et régulation de l'économie

SECTION 1 La résistible montée en puissance du capitalisme libéral
SECTION 2 L'évolution des modes de régulation
SECTION 3 Maîtriser la puissance des entreprises
RÉSUMÉ • COMPLÉMENTS • APPLICATION

À la fin des années 1980, Francis Fukuyama annonce la « fin de l'histoire[1] » pour exprimer l'idée qu'il n'y a plus d'idéologies qui puissent s'opposer aux démocraties libérales. Ces dernières apparaissent triomphantes et avec elles une certaine forme de capitalisme. Il est étonnant d'ailleurs que le mot capitalisme soit apparu pour la première fois sous la plume des socialistes allemands à la fin du XIX^e siècle. Ce système économique peut se définir à travers les deux grandes caractéristiques que sont la propriété privée des moyens de production et l'accumulation du capital. Au-delà du cadre juridique et technique que cette définition induit, il faut donc aller plus loin et aborder le système capitaliste sous l'angle idéologique. Les structures économiques qui en découlent déterminent, en effet, les structures sociales et par la suite les lignes de partage politique. Le capitalisme apparaît donc comme le modèle de référence qu'il faut adopter, adapter ou combattre. De ce fait, du modèle générique vont découler différentes formes de systèmes économiques y compris dans les pays socialistes dans lesquels le capitalisme constitue l'avant-dernière étape historique et dont il faut reprendre quelques mécanismes fondamentaux, notamment l'accumulation du capital indispensable au décollage économique.

Le capitalisme ne peut s'aborder que dans une perspective historique pour bien intégrer dans l'analyse toute la dimension idéologique. C'est ce que nous ferons dans une première section. Si différentes formes de capitalisme marchand sont identifiables très tôt dans l'histoire (le mot « capital » apparaîtrait dès le XIV^e siècle), le capitalisme prend cependant toutes les dimensions que nous avons évoquées précédemment (juridique, technique, idéologique) au moment de la révolution industrielle, c'est-à-dire au XIX^e siècle. Le système économique moderne se met alors en place, justifié par l'efficacité économique qu'il entraîne, condamné par les conditions sociales qu'il semble imposer aux plus démunis.

Le capitalisme libéral n'est toutefois pas la forme pure que l'on constate dans la réalité économique. Si les mécanismes de marché sont au cœur du fonctionnement des économies

(1) The End of History and the Last Man, 1992 ; trad. française : La fin de l'histoire et le dernier homme, Flammarion, 1992.

qui deviennent développées, on observe, dès les origines de la révolution industrielle, le rôle non négligeable joué par l'État pour stimuler le développement économique et pour faire face à la montée des contestations sociales. Par la suite, la complexité et les imperfections du système capitaliste, révélées brutalement avec la crise de 1929, rendent nécessaires l'intervention des pouvoirs publics sur le plan économique à court et à long terme mais aussi sur le plan social.

Toutefois, nous verrons dans une dernière section que ces adaptations et les alternatives proposées ne vont pas empêcher l'adoption à l'échelle de la planète d'un capitalisme qui semble tendre vers de plus en plus de libéralismes. Marchés et propriétaires du capital sont les rouages et les acteurs du monde économique. Les grandes firmes nationales gagnent en puissance alors que les États perdent de leur pouvoir, mais le système est soumis à de violentes crises qu'il surmonte uniquement grâce au secours des autorités publiques. Ces dernières ne parviennent pourtant pas à réformer le capitalisme libéral et les espoirs d'une efficacité plus grande d'une gouvernance mondiale sont trop souvent déçus.

SECTION 1

LA RÉSISTIBLE MONTÉE EN PUISSANCE DU CAPITALISME LIBÉRAL

Avec la révolution industrielle s'installe un nouveau système économique, le capitalisme. Les nouveaux moyens de production se mettent en place avec la fondation des premières entreprises rendue nécessaire et possible avec le machinisme. L'appropriation privée des moyens de production se réalise à travers de nouvelles structures juridiques et par le développement de nouveaux mécanismes de financement.

Pour toutes ces raisons, le XIX^{e} siècle est souvent présenté comme le siècle du capitalisme libéral. Cette vision d'une période où le capitalisme aurait revêtu une forme presque parfaite est à nuancer fortement. En effet, dans de nombreux pays, lors de la première phase de la révolution industrielle, les États ont été très présents pour accompagner les initiatives privées. De plus, les autorités publiques sont intervenues dans le domaine social pour améliorer les conditions de travail et de vie des prolétaires. Historiquement, l'opposition au capitalisme sera beaucoup plus virulente avec l'apparition des économies socialistes, opposition qui ne se traduira pas toujours par un rejet total mais plutôt par des adaptations profondes.

1. L'émergence du capitalisme et de la régulation libérale

L'apparition des entreprises est un des phénomènes majeurs de la révolution industrielle et de la montée en puissance du capitalisme. Jusque-là les structures économiques reposaient sur un « *domestic system* » dans lequel la production textile était réalisée en milieu rural par les familles paysannes ou par le paysan lui-même au gré de ses disponibilités. La souplesse et la liberté qu'offrait cette organisation aux différentes parties prenantes correspondaient parfaitement à des fabrications en petits volumes.

« *DOMESTIC SYSTEM* » ET « PROTO-INDUSTRIALISATION »

L'industrie textile s'est développée sous l'impulsion de la consommation des bourgeois mais également par l'essor de la demande industrielle et notamment de la construction navale (voile, cordage). Pour répondre à cette demande croissante, l'offre, à travers le « *domestic system* », accomplit un effort quantitatif considérable. Le « *domestic system* » consiste à faire réaliser à la campagne le filage et le tissage notamment par les femmes et les enfants des paysans ; ces derniers pouvaient toutefois participer également lorsque les travaux des champs le leur permettaient. Le fait que les travaux pour l'industrie textile soient ainsi des travaux à temps partiel et que la rémunération obtenue constitue donc un salaire d'appoint, induit que l'ouvrier paysan est moins exigeant que l'ouvrier urbain. Dans ce système, le « marchand-fabricant » joue un rôle essentiel ; il fournit la matière première et l'outillage, passe commande, fixe les délais, récupère le produit fini pour le vendre sur le marché. On peut même considérer que ces « marchands-fabricants » vont être un des rouages essentiels dans l'émergence du capitalisme. Franklin Mendels(1) considère la « proto-industrialisation », c'est-à-dire les développements des activités industrielles en milieu rural, comme un élément prépondérant du décollage de l'industrie.

En effet, pour les marchands-fabricants, le coût en infrastructure est faible car fournie par le « paysan-ouvrier » et suffisante pour de petites productions. De plus, l'autonomie laissée dans l'organisation de la fabrication contribue à limiter les revendications en matière de rémunération. Le changement va se produire à partir de l'instant où des machines plus performantes vont apparaître et nécessiter le travail de plusieurs ouvriers. La logique économique est alors tout à fait différente et le regroupement d'ouvriers dans un même lieu de production devient plus rentable. Ce que l'on va dorénavant appeler le « *factory system* » facilite également un contrôle plus efficace du travail effectué.

L'apparition des entreprises et leur justification économique sont au cœur de la théorie des coûts de transaction. Ronald Coase est le premier en 1937(2) à mettre en évidence ces coûts que subissent les agents lorsqu'ils passent par le marché pour satisfaire leurs besoins (temps perdu en négociation, coût et temps des livraisons…). L'existence des firmes se justifierait lorsque les coûts de coordination (nécessité de coordonner le travail des différentes équipes et des individus au sein d'une usine) qu'elles génèrent sont inférieurs aux coûts de transaction.

Une des particularités du capitalisme réside dans la place centrale qu'occupe la propriété privée des moyens de production. Il n'est donc pas étonnant que l'apparition de nouvelles formes juridiques comme les sociétés ait contribué au processus de révolution industrielle. Pour certains historiens, l'apparition de la société anonyme constitue ainsi une des inventions essentielles dans l'histoire économique.

Les premiers embryons de ces formes juridiques d'entreprises seraient apparus au XVI^{e} siècle avec le développement des compagnies de commerce travaillant avec le Nouveau

(1) "Industrialization and Population Pressure in XVIIIth Century Flanders", 1969.
(2) "The Nature of the Firm", 1937 ; trad. Française : « La nature de la firme », Revue française d'économie, Vol. II/1, 1987.

Monde. Ces associations de plusieurs apporteurs de capitaux devaient permettre de partager les risques même si ceux-ci demeuraient importants.

Premières lois sur les sociétés commerciales

Étrangement, c'est en France en 1804, avec le code Napoléon, qu'apparaissent les premières sociétés par actions en 1804. Il faudra attendre 1825 pour les voir mises en œuvre en Angleterre. En revanche, la première société anonyme est fondée en Angleterre en 1856 (Private Limited Company) et seulement en 1867 en France.

Il faut constater que l'avènement de nouvelles formes de financement accompagne le développement du capitalisme. Les bourses de valeurs commencent à prendre forme. En 1571, Sir Thomas Gresham est à l'origine de la création de la bourse royale de Londres (the Royal Exchange) qui deviendra le London Stock Exchange. Il faudra attendre 1724 pour voir naître la bourse de Paris qui demeurera en sommeil jusqu'au milieu du XIX^{e} siècle sans jamais atteindre le succès rencontré par la place financière londonienne.

Si les marchés financiers contribuent à faciliter le financement des entreprises, cela se fait parfois par l'émission de nouveaux titres de propriété ce qui contraint les propriétaires fondateurs à ouvrir le capital. Cependant, les bourses de valeur ne vont pas remettre en cause le capitalisme patrimonial et familial car les fondateurs ne choisissent pas toujours la forme juridique de la société anonyme et veillent quoi qu'il en soit à conserver la majorité des parts. La propriété des entreprises va ainsi garder son caractère familial pendant longtemps en France.

L'avènement des banques privées a lieu au cours de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle. Les systèmes bancaires nationaux vont se construire autour de modèles spécifiques. Ainsi, les banques anglaises font l'objet d'une spécialisation très poussée : crédit à court terme, escompte d'effets de commerce, financement des colonies (*colonial banks*), financement hors colonies (*foreign banks*).

Les premiers phénomènes de concentration

Le développement des systèmes financiers facilite la croissance des entreprises. L'augmentation de la taille des entreprises se traduit par des phénomènes de concentration de plus ou moins grande envergure selon les pays. En Allemagne, Krupps et Thyssen dominent l'industrie sidérurgique avec un développement vertical de l'extraction jusqu'à la distribution. Dans la chimie, les effectifs de BASF passent de 7 000 en 1870, à 70 000 en 1882. Au Japon, se forment les « *zaibatsu* », grands groupes qui s'articulent autour de trois pôles : un pôle industriel, un pôle commercial et un pôle financier (Mitsui, Mitsubishi, Sumitomo, Yasuda...).

Aux États-Unis après la guerre de Sécession, les grandes firmes (les *trusts*) dominent les marchés. C'est le cas de la Standard Oil de Rockfeller qui se développe tout au long de la filière pétrolière. L'effet taille permet à cette firme de baisser ses coûts à un niveau tel que Rockfeller finit par éliminer la concurrence et dominer, en 1882, 80 % du marché du raffinage et 90 % du transport.

Il est important de s'interroger sur la provenance des capitaux qui ont permis le financement du développement économique. C'est dans le profit réalisé dans les activités artisanales que se trouve certainement la réponse au financement du décollage industriel. Par la suite, l'accumulation du capital se réalise grâce aux profits réalisés. Dans la première phase de l'ère industrielle, les taux de profit pouvaient atteindre 20 %.

De tels niveaux s'expliquent par l'amélioration continue de la qualité du stock de capital physique. Les investissements participent en effet directement à la diffusion du progrès technique. Toutefois, la croissance des profits est aussi le fruit d'une répartition de plus en plus inégalitaire des revenus. Il apparaît ainsi que les salaires réels ont enregistré une baisse de l'ordre de 20 % au cours des vingt dernières années du XVIII^e siècle. La répartition des revenus se traduit par un accroissement des inégalités avec une part du revenu national qui diminue pour la population la plus misérable.

L'AVÈNEMENT DU CAPITALISME S'EFFECTUE SUR FOND D'EXPLOITATION

C'est tout d'abord le travail des enfants qui, pour un travail quotidien de 12 à 14 heures par jour, perçoivent le dixième du salaire d'un adulte. De même, les femmes sont massivement employées pour des salaires qui représentent un tiers de celui des hommes. L'existence de cette main-d'œuvre surexploitée génère une pression à la baisse du niveau général des salaires.

Si le capitalisme donne naissance au capitaliste, il se caractérise également par l'émergence d'une main-d'œuvre salariée et surtout par la montée en puissance de la classe ouvrière.

2. L'État stimule et encadre le développement du capitalisme

La fin du XVIII^e siècle en Angleterre puis le XIX^e siècle partout dans le monde qui devient développé semblent marquer l'avènement du capitalisme libéral. Cependant, cette vision d'un capitalisme historique qui s'impose par le développement de l'initiative privée doit être grandement nuancée. Ce serait oublier le rôle joué par l'État tout au long du XIX^e siècle. La puissance publique intervient pour mettre en place les infrastructures indispensables au développement industriel, l'importance des investissements ou l'existence de biens collectifs justifiant cette intervention.

L'exemple de la construction des chemins de fer est très illustrant de cette période de développement du capitalisme : le montant des investissements à réaliser et les externalités provoqués par son développement justifient l'intervention des pouvoirs publics. Tout au long du XIX^e siècle, les États vont intervenir pour accélérer le développement économique en s'inspirant et en profitant du modèle anglais. Il s'agit donc ici de se substituer à l'initiative privée pour accélérer le rattrapage industriel. Ainsi en France dès le XVIII^e siècle, l'industrie textile décolle sous l'impulsion de l'innovateur anglais John Kay aidé financièrement par le gouvernement français. De même, les hauts fourneaux du Creusot se développent grâce à l'Anglais Wilkinson qui s'appuie sur des ressources privées et également publiques.

L'État intervient aussi pour fournir un cadre facilitant les échanges en veillant à éliminer les différentes entraves aux flux commerciaux. En Allemagne, avant même la constitution de

l'État allemand, est instituée en 1834 une union douanière, le Zollverein, qui permet la libre circulation des hommes et des capitaux entre tous les États germaniques.

La puissance publique ne se limite pas à fournir des ressources financières. Elle veille également, dans certains pays, à l'accroissement du niveau de qualification de la main-d'œuvre. Au Japon, un effort particulier est ainsi fait dans ce sens avec le développement de l'enseignement secondaire et la mise en place de structures universitaires ayant pour finalité l'apprentissage des sciences, des arts et des métiers nécessaire au développement industriel.

Si, dans les premières phases du développement industriel, l'État vient en aide aux investisseurs privés, voire se substitue à eux, il doit également intervenir pour corriger les dysfonctionnements économiques du capitalisme libéral. Les phénomènes de concentration auxquels on assiste perturbent le jeu concurrentiel et doivent être combattus. Ainsi, aux États-Unis, la position dominante de l'entreprise de Rockfeller est telle que l'État fédéral met en œuvre la première législation antitrust en 1890 avec le Sherman Act qui aboutit au démantèlement de la Standard Oil.

Au-delà des dysfonctionnements économiques, les États vont bientôt devoir intégrer dans leurs actions les conséquences sociales du capitalisme. L'évolution du cadre social liée à l'intervention de l'État s'est déroulée en deux étapes. Lors d'une première phase, on a assisté à l'adoption de lois sociales prises à l'initiative d'individus appartenant aux classes aisées de la société. Très ambitieuses sont les avancées en Allemagne avec la mise en place, sous l'impulsion de Bismarck, d'un véritable système d'assurances sociales (1883 : assurance-maladie ; 1884 : accidents du travail ; 1889 : assurance invalidité et vieillesse).

Origine du mouvement syndical en Angleterre

Paradoxalement, c'est à un industriel anglais, Robert Owen que l'on doit la première forme de représentation syndicale. En effet, ce patron paternaliste va, au cours des années 1810, veiller à améliorer l'éducation et les conditions de vie de ses ouvriers. À partir des années 1820, il s'engage plus fortement dans la voie du socialisme afin de stimuler la naissance du mouvement syndical. Il faudra, toutefois, attendre 1834 pour que soit créé le GNCTU (Grand National Consolidated Trade Union) qui n'aura cependant qu'une durée de vie très courte.

Dans un second temps, c'est la montée en puissance des syndicats qui va modifier le paysage social. En effet, dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle, les syndicats apparaissent et s'organisent en contre-pouvoir des entreprises (1865 en Allemagne, 1884 en France).

Avancées sociales : fin du XIX^{E} siècle

- À la veille de la Première Guerre mondiale, les enfants de moins de 13 ans ne travaillent plus en Europe de l'Ouest.
- Évolution de la durée du temps de travail : 1840, 58 à 62 heures par semaine ; 1914, 52 à 54 heures par semaine.
- Hausse des salaires réels : entre 1840 et 1913, les salaires réels sont multipliés par 2,5 mais cette hausse reste toutefois inférieure à l'augmentation des revenus du capital.

En définitive, si l'on peut considérer que la révolution industrielle s'accompagne de la mise en place d'un nouveau système économique, le capitalisme libéral, les contours de ce dernier ne lui donnent pas une forme pure. L'État financier et propriétaire est déjà présent et remet en cause la réalité de l'appropriation privée des moyens de production. De plus, les interventions des autorités publiques pour faire face aux dysfonctionnements économiques et nuisances sociales entraînés par le système réduisent la dimension libérale de ce capitalisme.

3. Un autre modèle d'organisation économique : le collectivisme

L'idéologie et le système capitaliste sont remis en cause de manière frontale par la révolution bolchevique et la naissance de l'Union soviétique. Il faut toutefois rappeler que, dans la pensée marxiste, le capitalisme est l'avant-dernière étape précédant l'avènement du communisme. Historiquement, la Russie, pays essentiellement rural, n'était pas encore parvenue à ce stade de développement lorsque les communistes prennent le pouvoir. En conséquence, à l'issue du communisme de guerre, Lénine conçoit la NEP, la nouvelle politique économique, qui a pour objectif très ambitieux de reconstruire l'Histoire afin que le pays des Soviets adopte le capitalisme, étape indispensable avant l'instauration de la dictature du prolétariat.

Cela va passer par une libéralisation dans l'agriculture avec possibilité donnée aux paysans de pouvoir exploiter librement les sols et par l'abolition du travail obligatoire. Si la propriété privée est ainsi à nouveau reconnue, dans le même temps, l'État favorise le développement des coopératives et l'exploitation collective des terres. De même, dans l'industrie, une forme d'économie mixte se met en place avec un vaste programme de « dénationalisations » (dénationalisations plutôt que privatisations car les anciens propriétaires récupèrent leurs biens) qui concernent les entreprises employant moins de 20 personnes ; pour les autres qui emploient près de 90 % des effectifs, elles demeurent directement sous le giron de l'État. Toutefois, ces grandes firmes d'État voient leur direction disposer d'une plus grande autonomie avec une revalorisation de l'objectif de profit. Avec la propriété privée, ce sont également les mécanismes de marché et la monnaie qui apparaissent à nouveau. Ce retour à des modes de fonctionnement libéraux s'effectue dans un cadre où se côtoient entreprises privées et entreprises publiques. Le « capitalisme » soviétique est donc très particulier et d'autant plus que l'État intervient de façon très significative. Le pouvoir communiste façonne la structure des marchés en menant une politique de concentration des entreprises nationalisées, des politiques de grands travaux sont entreprises et la planification commence à émerger. De même, sur le plan social, de nombreuses avancées sont mises en œuvre (limitation de la durée du temps de travail, système d'assurance-maladie, indemnisation des chômeurs).

Même s'il ne faut pas négliger les aspects politiques (montée en puissance de Staline notamment), la NEP échoue également pour des raisons économiques. Si l'économie soviétique semble se redresser, les performances ne sont pas suffisantes pour contrecarrer la montée du chômage, problème réservé jusque-là aux économies capitalistes.

UN RETOUR EN ARRIÈRE OU LES VERTUS DU CAPITALISME

« Le capitalisme d'État est, du point de vue économique, infiniment supérieur à notre système actuel. Il ne représente aucun danger pour le pouvoir des Soviets, car l'État soviétique est un État où le pouvoir des ouvriers et des paysans

pauvres est assuré... Le capitalisme est un mal par rapport au socialisme. Le capitalisme est un bien par rapport au Moyen Âge, par rapport à la petite production, par rapport à la bureaucratie qu'engendre l'éparpillement des petits producteurs... Nous devons donc utiliser le capitalisme comme maillon intermédiaire conduisant de la petite production au socialisme.

Toute la question (théorique et pratique) est de trouver les méthodes justes permettant d'orienter dans la voie du capitalisme d'État le développement inévitable (jusqu'à un certain degré et pour un certain temps) du capitalisme, d'établir les conditions nécessaires à cela, et d'assurer, dans un avenir peu éloigné, la transformation du capitalisme d'État en socialisme ».

Lénine, discours 1921.

Avec la fin de la NEP, l'économie soviétique entre pour de nombreuses années dans l'ère du collectivisme que symbolise la planification impérative. À partir de 1931, l'URSS de Staline se lance dans une course-poursuite avec les pays avancés afin de rattraper en 10 ans un retard estimé à plus de 50 ans. Les plans quinquennaux constituent l'instrument qui doit permettre d'atteindre cet objectif. C'est un tournant dans l'histoire économique mondiale puisque, pour la première fois (hors période de conflit), un modèle alternatif au capitalisme est véritablement mis en œuvre.

Il y a rupture en effet puisque c'est le parti communiste qui constitue le centre de décisions et qui fixe les grandes orientations de la politique économique. Mécanismes de marché et initiatives privées ne sont plus de rigueur. La priorité est alors donnée à l'industrie et plus précisément à l'industrie lourde. Si le capitalisme disparaît sur le plan juridique, l'accumulation du capital au sens physique du terme se fait alors à grande échelle. L'URSS passe ainsi d'une société majoritairement agricole à une société industrielle en devenant la deuxième puissance économique au regard des volumes de production atteint. Elle deviendra un modèle de référence en matière de développement à travers notamment la théorie des « industries industrialisantes ». Alors que les pays occidentaux s'enfoncent dans la crise, l'économie soviétique donne, dans les années 1930, l'illusion de pouvoir suppléer la référence capitaliste.

LES DYSFONCTIONNEMENTS DE LA PLANIFICATION SOVIÉTIQUE

« L'économie soviétique a été planifiée non pour l'harmonie des différentes branches mais pour un seul but : l'industrialisation la plus rapide et la préparation d'une défense nationale efficace. Le programme d'industrialisation a été considéré comme une course contre la montre... Le fait que le dépassement d'un objectif de production du plan est considéré comme une vertu et non comme un facteur déséquilibrant, révèle clairement que la planification économique soviétique n'a pas pour objectif une économie socialiste harmonieuse mais des objectifs militaires et politiques auxquels tous les autres aspects de la planification économique ont été sacrifiés. »

Oscar Lange, cité par H. Schwartz in *Russia's Soviet Economy*.

Si l'économie soviétique est apparue comme une alternative possible au capitalisme libéral, dans les pays occidentaux les bases de ce capitalisme, à savoir propriété et initiatives privées, ont été également remises en cause.

SECTION 2

L'ÉVOLUTION DES MODES DE RÉGULATION

Progressivement, les entreprises vont gagner en taille. Leur croissance va induire de nouveaux modes de gestion avec notamment la distinction entre propriétaire et manager. Si les firmes gagnent en puissance, le système économique va être marqué de plus en plus par une présence très forte de l'État, évolution constatée au cours des Trente-Glorieuses mais que l'on peut considérer comme une des conséquences de la crise de 1929. Apparaît alors un État providence, un État « keynésien » qui se pose en protecteur et en régulateur pour faire face aux dysfonctionnements des marchés. De plus, l'action des pouvoirs publics s'inscrit sur le long terme avec des programmes de nationalisations et des politiques de planification. L'État semble alors plus performant que les grandes firmes quant aux choix d'orientation et à leur mise en œuvre dans la poursuite de l'intérêt général. Le capitalisme libéral se rapproche alors de ce que l'on appelle l'économie mixte, modèle de régulation dans lequel l'État encadre le comportement des agents privés.

1. La croissance des firmes induit de nouveaux modes de management

Au fur et à mesure que l'environnement économique se complexifie, il devient nécessaire de faire appel à des managers professionnels qui vont agir au nom des actionnaires. Le phénomène commence à être observé au cours des années 1930 aux États-Unis. On doit aux travaux de deux auteurs américains, Adolf A. Berle et Gardiner C. Means, la prise de pouvoir des managers sur la direction des firmes. Comme ils le montrent dans leur ouvrage de 1932 (*The Modern Corporation and Private Property*) l'ouverture du capital des sociétés aboutit à une dispersion de l'actionnariat qui renforce encore un peu plus le pouvoir du dirigeant, aucun actionnaire n'étant assez puissant pour lui dicter sa loi. Progressivement, les seuls actionnaires véritablement influents vont être les entreprises elles-mêmes. Un système de participations croisées se met en place, de cette manière, contribuant à réduire encore un peu plus le pouvoir des petits actionnaires, les dirigeants exerçant les uns sur les autres un contrôle bienveillant. En 1967, John Kenneth Galbraith[(1)] revient sur cette idée que les détenteurs de capitaux ne sont plus les décideurs et ont laissé la place à une nouvelle catégorie d'individus qui se distinguent par leurs compétences managériales. Ces nouveaux acteurs forment ce que Galbraith appelle la technostructure.

Le capitalisme familial devient alors capitalisme managérial. Cette distinction entre propriété et décision ne va pas sans poser problème. L'intérêt de l'actionnaire diverge en effet de celui du dirigeant. Là où le premier souhaite percevoir des dividendes élevés, le second recherche beaucoup plus la croissance de l'entreprise, l'augmentation de la taille des firmes justifiant des niveaux de rémunérations plus élevés pour les managers. Ce risque pour l'actionnaire est au cœur de la théorie de l'agence développée par Michael C. Jensen et William H. Meckling (*Theory of the Firmþ: Managerial Behavior, Agency Costs and Ownership Structure*) en 1976. Ces deux auteurs définissent une relation d'agence comme

(1) New Industrial State, 1967 ; trad. française : Le nouvel État industriel, Gallimard, 1968.

un contrat par lequel un individu (le principal) demande à un autre individu (l'agent) d'exécuter en son nom une mission qui implique une délégation plus ou moins grande du pouvoir de décision. De cette relation à laquelle correspond la relation actionnaire/dirigeant, découle un certain nombre d'interrogations :

– quels sont les moyens pour le principal de contrôler l'action de l'agent et de vérifier que celui-ci va bien dans le sens de ses intérêts ?
– au-delà du contrôle, sur quels mécanismes peut-on s'appuyer pour inciter l'agent à poursuivre en permanence les objectifs visés par le principal ?

La nécessité de répondre à ces questions va aboutir progressivement à la mise en place du « gouvernement d'entreprise » (« *corporate governance* ») correspondant à un ensemble de règles ou de principes afin d'assurer un contrôle étroit par les actionnaires du travail du dirigeant.

Pour J. K. Galbraith, l'action de la technostructure aboutit à une augmentation considérable de la taille des entreprises ce qui leur donne le pouvoir d'orienter les mécanismes de marché à leur avantage. En conséquence, les très grandes firmes peuvent imposer aux consommateurs des prix plus élevés que ceux qui résulteraient de la rencontre naturelle de l'offre et de la demande. Cette pression exercée par les entreprises amène Galbraith à parler de « filière inversée » pour exprimer l'idée que c'est l'offre qui impose ses conditions à la demande.

La filière inversée

« La grande entreprise moderne a sous la main les moyens d'exercer une action sur les prix auxquels elle achète. Elle a également les moyens de manœuvrer le consommateur pour qu'il achète au prix dont elle est maîtresse. [...] Assurer le fonctionnement de la filière ainsi modifiée, telle est la motivation de la technostructure. Ses membres s'efforcent d'adapter les objectifs de l'entreprise à leurs objectifs propres et, par extension, l'entreprise s'efforce d'adapter les attitudes et les fins sociales à ceux des membres de sa technostructure. Ainsi, les croyances sociales ont en partie leur source dans le producteur. L'adaptation du comportement de l'individu à l'égard du marché, et celle des attitudes sociales en général aux besoins du producteur et aux objectifs de la technostructure, est donc une caractéristique naturelle du système. Son importance croît avec le développement du système industriel.

Il s'ensuit que la filière classique correspond de moins en moins à la réalité. Au contraire, c'est l'entreprise de production qui pousse ses tentacules pour contrôler ses propres marchés, bien mieux, pour diriger le comportement de marché et modeler les attitudes sociales de ceux qu'apparemment elle sert. Pour ce phénomène, il nous faut aussi trouver un nom : celui de filière inversée paraît approprié. »

John Kenneth Galbraith, *Le nouvel État industriel*, Gallimard, 1989.

Le passage du capitalisme familial se transforme de plus en plus nettement en capitalisme managérial au cours des Trente-Glorieuses. Durant cette période, le capitalisme libéral devient capitalisme fordiste. Les relations sociales ne sont plus dictées par le simple jeu de l'offre et de la demande sur le marché du travail. Les rapports sociaux sont équilibrés car la répartition des gains de productivité profite également aux salariés, cette hausse du pouvoir

d'achat stimulant à son tour la demande qui s'adresse aux firmes. Le cercle vertueux des économies des Trente-Glorieuses se construit donc autour d'un capitalisme qui oublie quelque peu le libéralisme originel.

Un changement dans les modes de fonctionnement du capitalisme apparaît donc progressivement tout au long du XX^e siècle et va en s'accélérant au cours des trente années qui suivent la Deuxième Guerre mondiale. C'est également pendant les Trente-Glorieuses que se confirme et s'accentue la mutation du système économique provoquée par une intervention croissante de l'État. Des politiques conjoncturelles et structurelles de grande envergure, ainsi que l'avènement de l'État providence, donnent une nouvelle forme de capitalisme dans laquelle se côtoient initiative privée et intervention publique.

2. L'État régule et protège contre les risques sociaux

Dans l'immédiat après-guerre, la mise en place des systèmes de protection sociale ne remet pas fondamentalement en cause le capitalisme libéral mais traduit toutefois un changement idéologique important. En effet, l'individualisme s'accompagne dorénavant d'une plus grande solidarité avec l'apparition de modèle d'assistance et d'assurance contre les risques sociaux. Tout ceci s'inscrit dans la suite logique de la crise de 1929 où le chômage n'est plus apparu seulement comme un mal individuel mais également comme un mal social.

Un des grands acteurs de ce changement fut, en Angleterre, Sir William Beveridge qui, à la tête d'une commission gouvernementale, fait publier en 1942(1) puis en 1944(2) deux rapports sur la manière de combattre au mieux les fléaux sociaux et d'atteindre le plein-emploi. Les conclusions de ces travaux sont reprises en 1946 par le gouvernement travailliste dans la loi sur les assurances nationales qui a pour ambition de protéger les Britanniques « du berceau jusqu'à la tombe » en prévoyant des indemnités en cas de chômage ou de maladie et des pensions aux retraités et aux veuves, le financement de ce programme étant assuré par une triple cotisation des assurés, des employeurs et de l'État. En 1948, la loi sur « l'assistance nationale » prévoyait une aide publique en faveur de ceux qui ne rempliraient pas les conditions requises pour bénéficier des dispositions de la loi de 1946.

La réforme du système de santé en Angleterre

Le ministre de la santé britannique Aneurin Bevan fait adopter en 1946 la loi sur le système national de santé qui sera mise en application en 1948. Cette loi prévoyait la gratuité totale des soins, des médicaments et des traitements hospitaliers. Ce système est mis en place par une fonctionnarisation des médecins et par une rationalisation du réseau des hôpitaux après leur nationalisation, l'ensemble étant financé par le Trésor public. Le dispositif a un coût non négligeable puisque, pour l'année 1949, la dépense s'élève à 3,5 % du PNB. Toutefois, la même année, le Royaume-Uni disposait du système médical le plus généreux du monde puisque 95 % de la population étaient couverts et que 30 000 employés travaillaient dans le cadre du « National Health Service ».

(1) « Report to the Parliament on Social Insurance and Allied Services », 1942 (« Rapport au Parlement sur la sécurité sociale et les prestations connexes »).
(2) Full Employment in a Free Society, 1944 (Du travail pour tous dans une société libre).

En France, la Constitution de 1946 introduit dans son préambule la reconnaissance du droit à la sécurité sociale. Dès 1945, le principe d'unicité et de généralité est posé :

– général, en effet, car le régime mis en place a pour objectif de protéger les salariés du commerce et de l'industrie contre tous risques sociaux par un système d'assurance ;

– unicité également puisque la gestion de ce régime général est à la charge de la Caisse nationale de Sécurité sociale dans laquelle siègent des employeurs et des salariés élus.

En 1946, le gouvernement a aussi instauré un système très complet d'allocations familiales qui visait à compenser les charges de l'éducation des enfants afin d'encourager les naissances et de corriger les inégalités. L'ensemble du système est finalisé par les lois sociales de 1946 qui précisent que tous les Français résidant sur le territoire national sont assujettis obligatoirement au régime de sécurité sociale, que les allocations familiales doivent bénéficier à la quasi-totalité de la population française et que la mise en application de l'assurance vieillesse est étendue à l'ensemble de la population active.

À travers la mise en place de dispositifs de protection sociale un peu partout dans les économies développées, sous la forme de systèmes d'assurance ou de systèmes d'assistance, le capitalisme devient un peu moins libéral. Il s'agit de contraindre les agents à s'intégrer dans des modes de fonctionnement collectifs. Cette restriction aux libertés économiques individuelles a pour contrepartie une meilleure protection contre les risques que génèrent les mécanismes de marché. Des changements majeurs vont intervenir dans la régulation même de ces mécanismes de marché.

Il est courant, en effet, de considérer que la période qui s'étend de 1945 à 1973 est une période au cours de laquelle les idées keynésiennes s'imposent. Même si ce propos est à nuancer, il n'en reste pas moins vrai que l'on assiste à une intervention croissante de l'État qui traduit sa volonté de réguler la conjoncture économique afin de maintenir un haut niveau de croissance synonyme de plein-emploi tout en évitant les situations de surchauffe génératrices d'inflation. Si l'administration démocrate aux États-Unis met en œuvre, au cours des années 1960, de véritables politiques keynésiennes, pour le reste, les politiques appliquées au cours des Trente-Glorieuses relèvent beaucoup plus de pratiques de *stop and go*. Stimulation ou restriction des dépenses budgétaires ou bien encore mesures fiscales envers les ménages et les entreprises contribuent à orienter les comportements des agents et à modifier les mécanismes de marché. (1)

ÉTATS-UNIS : « *STOP AND GO* » ET « KEYNÉSIANNISME APPLIQUÉ »

À son arrivée au pouvoir en 1961, J. F. Kennedy décide d'inscrire la politique économique dans une logique keynésienne à travers la *New Economic*. Ce « keynésiannisme appliqué » apparaît comme une critique des politiques de *stop and go* mises en œuvre par l'administration républicaine au cours des années 1950. Si l'on reconnaît à ces politiques d'éviter les crises profondes, elles sont accusées, dans le même temps, d'abréger les périodes d'expansion. C'est ainsi que l'on expliquerait le relativement faible taux de croissance de l'économie américaine et son rythme irrégulier, critique que l'on retrouve d'ailleurs dans la « Théorie générale »(1) : « Le vrai remède au cycle économique

(1) J. M. Keynes, The General Theory of Employment, Interest and Money, 1936 ; trad. française : La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, Payot, 1942.

ne consiste pas à supprimer les booms et à maintenir en permanence une semi-dépression, mais à supprimer les dépressions et à maintenir une situation voisine du boom ».

Parmi les inspirateurs de la politique démocrate des années 1960, on retrouve des grands noms de l'histoire de la pensée économique comme Paul A. Samuelson ou bien encore John Kenneth Galbraith. L'idée de départ est de chercher à estimer le montant du PNB potentiel qui correspondrait au plein-emploi. À ce niveau de PNB potentiel, il existerait un « surplus budgétaire de plein-emploi » ; « il existerait » car le plein-emploi ne peut justement pas être atteint en raison même de la pression fiscale qui donnerait naissance à ce surplus qui devient donc théorique. L'objectif va consister à éliminer ce surplus théorique par une hausse des dépenses et/ou une réduction d'impôts. Ces mesures vont entraîner un déficit budgétaire rapidement comblé grâce à un rythme de croissance plus élevé.

3. L'État se substitue aux marchés

Si l'État intervient sur la conjoncture économique, il cherche également dans certains pays au cours de cette période à orienter sur le long terme les mutations industrielles. C'est notamment ce qui se passe en France en 1946 avec la mise en place de la planification ; Jean Monnet parvient à convaincre le général de Gaulle de la nécessité d'une planification incitative et indicative qui doit fixer pour l'économie nationale les grandes orientations qu'elle doit suivre. Il s'agit de définir de grands objectifs et de les chiffrer par la concertation et par la négociation. Ainsi, la planification française s'élabore grâce à la collaboration à la fois du patronat, des syndicats et des fonctionnaires. L'investissement public et les mesures fiscales permettent par la suite d'atteindre les objectifs. Le capitalisme n'est plus véritablement libéral. L'initiative privée et la poursuite des intérêts individuels apparaissent comme moins efficaces que la prise de décision étatique et les incitations gouvernementales.

Le Colbertisme scientifique et technologique

Sous la présidence du général de Gaulle, l'État français a mis en place une véritable politique de la recherche. Dès novembre 1958, un organisme nouveau est créé pour coordonner toute la recherche publique : la DGRST (Délégation générale à la recherche scientifique et technique) directement rattachée au Premier ministre. Elle va avoir en charge la recherche-développement et plus particulièrement le passage de la recherche fondamentale aux applications. Par ailleurs, alors qu'existaient déjà le CNRS (Centre national de la recherche scientifique), le CEA (Commissariat à l'énergie atomique) et l'INRA (Institut national de recherche agronomique), le gouvernement crée dans les années 1960 le Centre national d'études spatiales (CNES), l'Institut national pour la santé et la recherche médicale (INSERM), le Centre national d'exploration océanique (CNEXO) ou bien encore l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR).

Le modèle capitaliste français apparaît donc comme un système économique dans lequel selon la tradition colbertiste l'État intervient pour se substituer à l'initiative privée pour mettre en œuvre des projets de grande envergure.

Ainsi, à la Libération, principalement en France mais aussi dans d'autres pays industrialisés, l'État va prendre directement en main les leviers économiques et financiers en nationalisant de grandes entreprises. Ce passage de la propriété privée à la propriété publique est d'une certaine manière une condamnation du capitalisme. Ce dernier n'ayant pas su prévenir la crise ni préparer le pays à la guerre, il convenait de mettre fin à l'appropriation privée des principales sources d'énergie, des grands moyens de production et des principaux établissements financiers. Cette remise en cause du capitalisme certes partielle n'en reste pas moins profonde du point de vue idéologique car elle n'adopte pas la relation jusqu'à présent considérée comme évidente entre appropriation privée des moyens de production et efficacité économique.

LES PRINCIPALES RAISONS DES NATIONALISATIONS

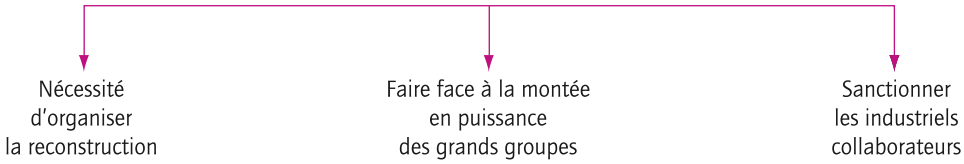

Les nationalisations restent une spécificité très française. En effet, au début des années 1980 et en totale opposition avec ce qui se passe ailleurs dans le monde, le gouvernement socialiste décide de procéder au rachat par l'État de très nombreuses entreprises. Les nationalisations sont présentées comme un instrument de sortie de crise, les entreprises publiques devant soutenir l'investissement, l'emploi et favoriser le rétablissement de la balance commerciale. En se substituant à l'initiative privée considérée comme défaillante, le gouvernement espère revigorer le tissu industriel en fournissant aux très grandes entreprises françaises les ressources financières qui leur manquaient. Mais ici aussi l'idée de sanction est également présente ; dans l'esprit de beaucoup de dirigeants du parti socialiste de l'époque, il faut sanctionner les entreprises privées qui n'ont pas assez investi. La nationalisation des banques devait permettre l'obtention d'une « rationalité supérieure » et une « moralisation » des relations entre les établissements bancaires et le tissu industriel. Nationalisées, les banques doivent intégrer beaucoup plus l'intérêt général et de ce fait prendre des risques bien supérieurs en s'éloignant d'une rationalité strictement « économique » et court-termiste.

La gauche française avait évolué d'une idée de rupture avec le capitalisme à une idée de rupture avec les déficiences du capitalisme. Au début des années 1980, il s'agissait de substituer à la logique financière du capitalisme une logique industrielle en plaçant chaque grande entreprise publique sur une filière de production. En conséquence, neuf des plus grands groupes français représentant environ 15 % des effectifs de l'industrie sont nationalisés en 1982.

LE JAPON ET L'ALLEMAGNE : DES FORMES DE CAPITALISME ORIGINALES

L'Allemagne et le Japon ont développé des formes de capitalisme qui se distinguent du modèle anglo-saxon. Même si chaque pays a ses propres spécificités, on peut considérer que le capitalisme allemand et le capitalisme japonais se rejoignent au moins sur trois caractéristiques : le mode concurrentiel, les sources de financement et l'approche consensuelle des relations sociales.

Depuis la fin du XIX^e siècle, le développement économique dans les deux pays s'est construit sur les performances de grands groupes industriels : *konzern* en Allemagne, *zaibatsu* puis *keiretsu* au Japon. Au-delà de la structure oligopolistique des marchés, l'existence de ces très grandes firmes induit des relations privilégiées avec les banques (bien souvent intégrées au groupe). En conséquence, le rôle joué par les marchés financiers est de plus faible importance qu'il ne l'est dans les pays anglo-saxons. Sur le plan financier, le Japon et l'Allemagne sont restés pendant longtemps des pays relativement fermés. Les relations privilégiées entre banques et grandes entreprises et le climat de confiance qui en résulte permet de privilégier une véritable vision à long terme en matière d'investissement ce qui explique certainement les remarquables performances commerciales des deux pays.

Le capitalisme allemand et japonais s'appuie également sur une approche consensuelle des relations sociales. Les relations entre les organismes d'État et les grandes entreprises notamment contribuent, en règle générale, à des évolutions économiques, sources de performances (on peut citer le rôle joué par le MITI, ministère de l'Industrie et du Commerce extérieur au Japon, ou bien encore l'idée de capitalisme d'État en Allemagne). L'approche consensuelle est également vérifiée aussi dans les relations entre salariés et patronat. Les conflits du travail sont abordés sous l'angle de la négociation et non de la recherche de l'opposition frontale (négociations bisannuelles au Japon). La participation active des salariés au management de l'entreprise (cogestion en Allemagne par exemple) facilite la mise en place de relations apaisées. De plus, cette participation, certes différente dans chacun des deux pays, est elle-même rendue possible par des systèmes de formation (initiale ou continue) orientée marché du travail.

Les crises économiques semblent mettre à mal les spécificités de ces modèles. En effet, les besoins de financement qu'elles génèrent contraignent à l'ouverture des systèmes financiers et à celle du capital des entreprises nationales.

SECTION 3

MAÎTRISER LA PUISSANCE DES ENTREPRISES

Au cours des années 1980 et au début des années 1990, on assiste au retrait de l'État providence et de l'État dirigiste et à la chute des économies socialistes de l'est européen. Le modèle du capitalisme libéral semble connaître un nouveau triomphe et d'autant plus que les décisions politiques visant à la déréglementation des divers marchés (des biens et des capitaux plus précisément) contribuent à l'émergence d'un capital mondial dans lequel l'actionnaire retrouve tout son pouvoir et les grandes firmes internationales toute leur puissance. Mais ce système connaît des crises fréquentes et suffisamment importantes pour remettre son existence en cause. Face à ces graves dysfonctionnements, l'État réapparaît comme sauveur du capitalisme libéral et comme l'agent indispensable à la

relance de l'activité économique. Cependant, les autorités publiques ne parviennent pas à imposer des réformes visant à sécuriser et à moraliser le système. Les États ne disposent pas d'un pouvoir suffisant pour sanctionner ou contraindre les agents privés et de moyens suffisants pour faire face à la puissance des marchés internationaux. À ce stade, il faut envisager une gouvernance mondiale mais qui contribue souvent à affaiblir encore les États ou qui ne permet pas de faire émerger des compromis tant les divergences d'intérêt sont grandes.

1. Le retrait de l'État renforce le pouvoir des entreprises

À la fin des années 1970, l'arrivée au pouvoir de Ronald Reagan aux États-Unis et de Margaret Thatcher en Angleterre reste le symbole d'une réorientation très forte dans le sens d'un recul des politiques keynésiennes et plus généralement d'un désengagement de l'État. Le tournant libéral est marqué par la mise en œuvre des politiques monétaristes et des politiques d'offre et par des vagues de déréglementation afin de redonner sa place au marché dans l'espoir de sortir de la crise. La déréglementation qui doit donner plus de liberté aux entreprises et stimuler la concurrence passe bien souvent par le démantèlement des monopoles, par un assouplissement du droit du travail et par une réduction des règlements qui pèsent sur les entreprises. Ce mouvement se traduit par des programmes de privatisations qui s'expliquent non seulement par la recherche d'une plus grande efficacité en considérant que l'initiative privée est plus efficace mais aussi par les ressources que procure la cession des entreprises publiques.

• Les conservateurs en Angleterre vont ouvrir la voie en matière de privatisation puisqu'il s'agit pour Margaret Thatcher « d'un des principaux moyens de renverser les effets corrosifs et corrupteurs du socialisme ». Dans un premier temps, il s'agit de restituer au secteur privé un certain nombre d'entreprises publiques puis d'étendre la privatisation aux services publics.

LE PROGRAMME DE PRIVATISATIONS EN ANGLETERRE

La première entreprise privatisée est British Aerospace en 1981 qui sera suivie de 65 autres : Jaguar, British Steel, British Gas, Rolls Royce, British Airways, British Petroleum...

Les privatisations s'accompagnent d'une déréglementation. British Telecom est ainsi privatisée mettant fin au monopole dans ce secteur. Un Bureau des Télécommunications est mis en place pour instaurer une concurrence sous la forme d'un duopole entre l'ancien monopole British Telecom et la nouvelle société Mercury.

En 1989, l'Electricity Act introduit la concurrence dans la production et la commercialisation de l'énergie électrique. Ici aussi, le monopole est dissous et laisse place à un marché où évoluent trois producteurs sachant que le réseau de distribution est constitué de 12 compagnies régionales.

En 1992, c'est au tour des entreprises spécialisées dans l'assainissement et la distribution de l'eau d'être intégrées dans le programme de privatisation. La même année, la privatisation du transport ferroviaire aboutit au démantèlement de British Rail en plusieurs sociétés.

Redonner toute sa force au capitalisme libéral, c'est également pour Margaret Thatcher réduire la puissance des syndicats et assouplir la législation sociale. Les mesures drastiques vont être prises en conséquence. En septembre 1981, la loi sur la « protection de l'emploi » est votée, elle a pour objectif de faciliter les licenciements économiques et de réduire les indemnités. Le monopole syndical d'embauche est remis en cause par la loi de 1982 qui autorise des actions en justice contre un syndicat qui pratiquerait des manœuvres illégales. Une autre loi, en 1984, prévoit la consultation à bulletins secrets avant une grève et, surtout, soumet tous les dirigeants syndicaux à remettre en jeu leur mandat en subissant des élections démocratiques. Malgré de graves conflits au milieu des années 1980, le tournant libéral est pris et les syndicats ne peuvent plus véritablement s'y opposer.

• Aux États-Unis, au regard de l'inexistence du secteur public il ne peut y avoir de programmes de privatisations. En revanche, l'administration Reagan va s'engager dans un mouvement de déréglementations. Ainsi, un certain nombre de mesures sont prises : démantèlement de monopoles, liberté totale pour les commerces d'ouvrir 24 heures sur 24, sanction contre les mouvements sociaux qui nuisent au libre jeu du marché du travail (cette sanction aboutit au limogeage de 12 000 contrôleurs aériens en 1981 après un mouvement de grève de grande importance), atténuation voire suppression des contraintes administratives imposées jusqu'alors aux compagnies aériennes.

• Le retour du capitalisme libéral s'observe également en France où le désengagement de l'État passe par la mise en œuvre d'un programme de privatisations. En 1986, une liste de 65 entreprises privatisables est établie afin que les entreprises présentes sur un marché concurrentiel puissent disposer d'une plus grande liberté en profitant également des ressources permises par l'émergence d'un actionnariat populaire. Toutefois le programme sera interrompu en raison du krach boursier de 1987.

LE BILAN DU PROGRAMME DE PRIVATISATIONS

En définitive, le programme de privatisations mené en France par le ministre des Finances de l'époque, Édouard Balladur, apparaît dans un premier temps très modeste. En effet, seulement une douzaine d'entreprises seront privatisées, des banques de dépôts, des banques d'affaires, des sociétés de service et des sociétés industrielles. Cependant, en raison de l'existence de nombreuses participations, 1 100 entreprises employant 300 000 salariés passent dans le privé, de plus, 3 000 000 actionnaires arrivent sur le marché boursier.

Enfin, la construction européenne s'accompagne de la mise en œuvre d'une politique de démantèlement des monopoles publics lorsque ceux-ci constituent une entrave au libre jeu de la concurrence sur le grand marché.

Partout dans le monde, on assiste à un retour du capitalisme libéral au cours des années 1980. La décennie suivante va être marquée par le basculement dans le monde capitaliste des économies socialistes.

• À la fin des années 1970, les dirigeants soviétiques tentent de mettre en œuvre des réformes sans qu'il soit possible d'en identifier la cohérence. L'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev en mars 1985 est marquée par une série de mesures économiques (limitation

des centres de décision…) et sociales (lutte contre l'alcoolisme…) qui s'inscrivent pour la dernière fois dans le cadre de la « réalité socialiste ».

Les difficultés persistantes que rencontre l'économie soviétique obligent, à partir de juin 1987, les autorités soviétiques à se convertir progressivement aux mécanismes de marché : le périmètre d'activité des entreprises d'État se réduit, le monopole de l'État sur le commerce extérieur est abrogé, l'entrée de capitaux étrangers est autorisée, une libéralisation est amorcée dans l'agriculture…

Les performances mitigées qu'entraîne ce programme contribuent à maintenir une opposition significative des conservateurs et il faut attendre l'échec du coup d'État en août 1991 pour que soit adoptée définitivement la transition vers le marché.

Le passage au capitalisme ne va pas sans poser problème. Il faut créer des marchés et notamment libérer les prix pour que l'offre soit stimulée et la demande freinée. Il est nécessaire de faire émerger une classe d'entrepreneurs innovants ; cela implique un changement de comportements (abandonner la logique purement administrative) et une montée en compétences (pas de véritables gestionnaires).

Les mesures sont prises dans ce sens. À partir de 1990 en Russie sont émis des bons d'achat en actions d'entreprises privées afin que se développe un capitalisme populaire. De plus, les autorités procèdent à une réforme du système bancaire et financier avec une décentralisation de l'organisation bancaire et la création de bourse de valeurs.

On aboutit à une institutionnalisation des marchés libres : instauration des droits de propriété, mise en place des marchés de capitaux, marché du travail à nouveau en fonctionnement…

Cette transition vers le capitalisme s'accompagne également de la découverte des maux du capitalisme libéral, le chômage se substitue aux politiques de sureffectifs et l'inflation vient sanctionner la pénurie. Autant de nouveaux phénomènes qui expliquent la montée en puissance d'un capitalisme mafieux qui renforce l'économie souterraine par des pratiques illicites voire criminelles.

• Le développement de la Chine confirme paradoxalement la victoire du capitalisme libéral. La Chine, par son histoire et par la place qu'elle occupe aujourd'hui dans l'économie mondiale, constitue en effet un cas très original de diffusion du capitalisme. C'est en décembre 1978, avec l'arrivée au pouvoir de Den Xiaoping, que la Chine se lance dans une série de réformes qui vont lui permettre de réaliser le développement économique que l'on connaît aujourd'hui. Le système économique va tout d'abord devenir dualiste lors de la deuxième moitié des années 1980 ; la libéralisation des prix et une autonomie plus grande donnée aux entreprises côtoient une planification qui, même si elle devient plus souple et plus indicative, n'en reste pas moins la marque d'un mode de fonctionnement socialiste. Dans l'esprit de ce que Lénine avait voulu avec la NEP (nouvelle politique économique), les responsables chinois évoquent cette période comme le « stade initial du socialisme ». Cependant, la libéralisation est mal contrôlée, la spéculation et la corruption se développent ce qui explique, pour une grande partie, les manifestations de la place Tian'anmen en 1989. La répression qui s'en suit ouvre une période au cours de laquelle les réformes sont gelées. Il faut attendre 1992 pour que les autorités chinoises annoncent une relance des mesures qui doivent mener vers « l'économie socialiste de marché » : libéralisation des prix, diversification des formes de propriété, formation d'un